

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Création du S.I.V.U. par arrêté préfectoral du 4 avril 2000.

Séance publique du 21 juin 2016

Membres en exercice : 8
Date de Publicité : 21 juin 2016

D/2016-008

Aujourd'hui, mardi 21 juin 2016 à 10 heures 30, s'est réuni à son siège, 40 avenue de la Gare, à Bordeaux, le comité syndical sous la présidence de :

Madame Emmanuelle CUNY, Présidente du SIVU

Etaient présents :

A titre de titulaires :

Mesdames CUNY, MARCHAND, BOISSEAU et LIRE et Monsieur LAMAISON

A titre de suppléants :

Etaient excusés :

Mesdames JAMET, POITREAU, LABORDE DARTEYRE, JARTY-ROY, WALRYCK, BOUILHET et RAUX et Messieurs du PARC, BRASSEUR et PRADELS

Avait donné pouvoir :

Madame POITREAU à Madame MARCHAND

REÇU EN PREFECTURE

le 21/06/2016

Application agréée E-legalite.com

033-253306187-20160621-02016_008-DE



SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DE BORDEAUX-MERIGNAC

D - 2016/008

***CHOIX DES SOCIETES CHARGES DE LA FOURNITURE DE FOURNITURES D'ENTRETIEN
DECISION - AUTORISATION -***

Madame Emmanuelle CUNY, Présidente, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Afin d'assurer l'hygiène du process de fabrication des repas confectionnés par le SIVU, une procédure d'appel d'offre a été lancée correspondant à la fourniture de fournitures d'entretien.

Je vous informe que la commission d'appel d'offre, réunie le 21 juin 2016, a proposé de retenir les sociétés suivantes :

- Marché 16-FEA – Produits chimiques pour la production
PIERRE LE GOFF
- Marché 16-FEB – Produits chimiques pour le restaurant du personnel, vestiaires du personnel
et des locaux administratifs
SOPECAL
- Marché 16-FEC – Produits chimiques pour le lavage des mains
VALDIS
- Marché 16-FED – Ouaterie
VALDIS
- Marché 16-FEE – Sacs poubelles
ARGOS
- Marché 16-FEF – Equipements de protection individuels à usage court
PIERRE LE GOFF
- Marché 16-FEG – Equipements de protection individuels non jetable
ELIPRO 33
- Marché 16-FEH – Raclage-Accessoire hygiène-Brossage
PIERRE LE GOFF

LE COMITE SYNDICAL

Vu la commission d'appel d'offres du 21 juin 2016,

Adopte la délibération suivante :

Article 1 :

Approuve le choix des sociétés, tel que décrit ci-dessous :

- Marché 16-FEA – Produits chimiques pour la production
PIERRE LE GOFF
ZA des Lacs – 22 rue Saint Exupéry – 33295 BLANQUEFORT
- Marché 16-FEB – Produits chimiques pour le restaurant du personnel, vestiaires du personnel et des locaux administratifs
SOPECAL
Route de Samadet – BP 90045 – 40500 SAINT SEVER
- Marché 16-FEC – Produits chimiques pour le lavage des mains
VALDIS
137 rue Croix de Monjous – 33170 GRADIGNAN
- Marché 16-FED – Ouaterie
VALDIS
137 rue Croix de Monjous – 33170 GRADIGNAN
- Marché 16-FEE – Sacs poubelles
ARGOS
12 rue Pierre Mendés-France – 69120 VAULX-EN-VELIN
- Marché 16-FEF – Equipements de protection individuels à usage court
PIERRE LE GOFF
ZA des Lacs – 22 rue Saint Exupéry – 33295 BLANQUEFORT
- Marché 16-FEG – Equipements de protection individuels non jetable
ELIPRO 33
43 avenue de la Forêt – ZAC Mermoz – 33320 EYSINES
- Marché 16-FEH – Raclage-Accessoire hygiène-Brossage
PIERRE LE GOFF
ZA des Lacs – 22 rue Saint Exupéry – 33295 BLANQUEFORT

Article 2 :

Autorise sa Présidente à signer les marchés correspondants ainsi que tous les documents afférents à cette affaire.

Adopté :

Voix pour : 6

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Fait et délibéré à Bordeaux, au siège du SIVU, le

21/06/2016

La Présidente

Emmanuelle CUNY